

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Blanc, Jean-Baptiste. - Aperçu sur les avantages des caustiques caloriques et particulièrement du moxa**

*1800 (an VIII).*

*Montpellier : De l'imprimerie de F. Seran, Gras et Coucourdan*

*Cote : 90983 t. 7bis n° 9*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?TMON1800x009>

# A P E R Ç U

S U R L E S

AVANTAGES DES CAUSTIQUES CALORIQUES,  
ET PARTICULIÈREMENT DU MOXA,

P R É S E N T É

A l'École de Médecine de Montpellier, le 2 Messidor,  
an 8 de la République,

Par **JEAN-BAPTISTE BLANC**, d'Orliaguet,  
Département de l'Aveyron.

---

Quæ medicamenta non sanant, ea ferrum sanat;  
quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat; quæ verò  
ignis non sanat, ea insanabilia existimare oportet.

*HIPPOCRATES, s. 8, aph. 6.*

---

À M O N T P E L L I E R,

De l'Imprimerie de F. SERAN, GRAS et COUCOURDAN,  
Imprimeurs de la Préfecture de l'Hérault, et de l'École de Médecine,  
au Plan du Palais.

AN VIII.<sup>e</sup> RÉPUBLICAIN.



A P E R Ç U

---

A LA MÉMOIRE  
DE MON RESPECTABLE PÈRE,  
ET A SA FIDELLE VEUVE,  
MA MÈRE.

*P*ARENS chéris que l'amitié la plus tendre avoit uni par des liens si étroits, et que la mort, sans aucun égard, même pour notre enfance, sépara à la fleur de l'âge, daignez ~~accueillir mon premier essai dans une science dont vous m'inspirâtes l'amour.~~ Cendres de l'auteur de mes jours ! souffrez que cet hommage vienne aujourd'hui se joindre aux larmes dont je vous ai tant de fois arrosées. Tendre mère, qui m'avez prodigué tant de soins, recevez ce faible gage de ma reconnaissance, de mon amour et de mon respect.

C. A. M. O. N. T. B. L. I. E. R.

De l'imprimerie de F. SÉRAN, GRAS et GONCOURDAN,  
Imprimeurs de la Préfecture de l'Isère, et de l'École de Médecine,  
au Palais National.

AN VIII. RÉPUBLICAINE.

---

---

**A P E R Ç U**  
**S U R L E S**  
**AVANTAGES DES CAUSTIQUES CALORIQUES,**  
**ET PARTICULIÈREMENT DU MOXA.**

---

*Ultimum est, et in veteribus quoque morbis  
efficacissimum. . . . C. CELSUS, lib. 4, c. 22.*

---

**U**N heureux hasard a souvent fait éclore les plus belles découvertes en Médecine, et c'est à lui sans doute que les anciens ont dû la cautérisation, qui est un des moyens curatifs les plus efficaces que la Médecine opérante ait entre les mains.

Le feu si décrié par ceux qui ne l'ont jamais employé, et dont les Médecins de l'antiquité faisoient un si grand usage, avoit été presque abandonné par les modernes; les artistes vétérinaires et les peuples chez qui les remèdes ne passent pas de mode, en avoient seuls profité, et les succès journaliers qu'ils en obtiennent, sont des sûrs garans de son efficacité.

C'est surtout en *Égypte*, au rapport de *Prosper Alpin* (1), que le feu est regardé comme le plus grand des secrets pour la guérison des maladies qui ont résisté aux autres ressources de la Médecine. Comme l'*Égypte* est inondée par le *Nil* pendant plusieurs mois de l'année, les douleurs et les enflures des articulations y sont très-communes; aussi il n'est pas rare d'y voir des personnes qui portent un grand nombre de cicatrices résultantes des brûlures qu'on leur a fait en différentes parties du corps.

Cette pratique n'est pas moins familière aux *Arabes* qu'aux *Égyptiens*; les premiers, toujours à cheval, vivant sous les tentes, ou dans des lieux déserts, recourent au feu dans le plus grand nombre de leurs maladies. Les *Éthiopiens* et les *Lybiens* croyoient ne devoir leur santé robuste qu'à la cautérisation des veines de la tête à l'âge de 4 ans; et *Hippocrate* (2) dit que les *Scythes*, et principalement ceux qui sont appelés *Nomades*, ne dessèchent l'humidité de leur corps, et ne remédient à leur foiblesse, que par le nombre des brûlures qu'ils se font: "*SCYTHAS*  
 » *enim plerosque ac precipuè Nomadas, humeris, brachiis,*  
 » *primis manuum juncturis, pectoribus, coxendicibus, et*  
 » *lumbis exustis esse comperies, nullam sanè aliam ob causam,*  
 » *quàm naturæ humiditatem et mollitiem..... Quùm verò*  
 » *uruntur, ex articulis humoris copia resiccatur, eorumque*  
 » *corpora validiora, habitiora, et firmioribus articulis red-*  
 » *duntur.*"

(1) *De medicinâ Ægyptiorum, lib. 3, c. 12.*

(2) *De aëre aquis et locis.*

La grande efficacité qu'on accordoit autre fois au feu, a paru absurde aux modernes, et ils ont cru devoir se méfier de l'enthousiasme avec lequel on l'a exalté. Évacuer et résoudre, fortifier et relâcher, diviser, altérer, dessécher, ramollir, servir d'aiguillon et d'anodin : telles étoient les vertus qu'on lui attribuoit. La contradiction qui se présente d'abord à l'énoncé de tant de qualités disparates, a suffi pour le faire abandonner ; mais avoit-on le droit d'imposer silence aux anciens, sans prouver la fausseté des faits qu'ils rapportoient en faveur de ce remède ? Qu'on ouvre les ouvrages du Père de la Médecine, les heureux succès qu'il retiroit du feu se présenteront en foule. Dans son liv. 5, de *morbis pop.* on trouve : « *Equiso palamedis in larissâ,*  
 » *percussus est in frontem suprâ oculum dextrum, ab equo*  
 » *et videbatur os non sanum esse, et exiliebat ex ipso modicus*  
 » *sanguis, et sectus est sectione magnâ usque ad secundam*  
 » *laminam. . . . . vigesima tumor cæpit circâ aurem. . . . .*  
 » *progressus est autem tumor etiam ad sinistram. Demùm*  
 » *febris continua corripiebat. Vixit autem ustus, et per cata-*  
 » *potium purgatus, et cataplasmate tumori imposito.* »

Les succès qu'il avoit obtenus de la cautérisation dans les fluxions, l'avoient porté à conseiller des brûlures multipliées lorsque la tête étoit remplie d'humeurs, et que les purgations générales n'avoient pu les emporter. « Faites, » dit-il, à la tête huit brûlures, deux vers les oreilles, » deux sur le derrière de la tête, une de chaque côté à la » naissance du cou et très-près de la tête postérieurement, » et une de chaque côté du nez vers le grand angle des » yeux ». Et dans son livre *de locis in homine*, en parlant

des humeurs qui se portent sur le cou, et qui décident l'hydropisie, il dit : *Cervicis caro quæ in medio est venarum, tribus crustis inurenda.*

Le feu n'est pas moins approuvé par *Hippocrate* pour les inflammations de poitrine qui reconnoissent pour cause déterminante la pituite et qui ont été négligées ; alors il conseille l'application du feu sur la poitrine même et au dos, et il ajoute que le malade ne peut être délivré de son affection que par ce moyen (1). Lorsque le foie est dur et d'un très-gros volume, par une fluxion pituiteuse qui s'y est portée, et que tous les remèdes ont été employés, il donne l'avis suivant : *Hepar maximum, fungis candelarum inurito, sic enim citissime sanum reddideris ; octo autem crustis inurere oportet* (2). Il veut qu'on se comporte de la même manière dans les affections de la rate. L'emploi du cautère actuel dans les caries étoit encore pour lui un remède familier.

Il seroit facile de multiplier ici les cas dans lesquels ce grand homme fesoit usage du feu ; il me suffira de dire qu'il le regardoit comme un des derniers remèdes, après l'emploi duquel il n'y avoit plus rien à espérer : "*quæ medicamenta non sanant, ea ferrum sanat ; quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat ; quæ verò ignis non sanat, ea insanabilia existimare oportet* (3) "

(1) *De internis affectionibus. c. 74.*

(2) *De internis affectionibus. c. 25.*

(3) *Sec. 8, aph. 6.*

Les auteurs anciens qui ont succédé à *Hippocrate*, n'ont pas tiré moins de parti de ce remède précieux. *Galien*, voulant manifester en peu de mots les vertus qu'il lui avoit reconnues dans sa pratique, s'exprime ainsi; "*ustio ex his est præsidium quæ totam ejus, quod infestat substantiam exinaniant* (1)". *Celse*, parmi les latins, dit expressément, au sujet de la sciatique, que le dernier et le plus sûr moyen de guérison, est d'appliquer le fer rouge en trois ou quatre endroits, sur l'articulation de la cuisse, et que les douleurs invétérées des genoux résistent à tout autre remède (2). *Aëtius* approuve formellement cette pratique dans les maladies des articulations. *Celse* conseille encore le feu dans la phthisie, lorsque les forces du malade déclinent de jour en jour, et que l'état d'amaigrissement empire; il veut alors qu'on brûle dessous le menton, sous la langue, et dans l'intérieur de la bouche. Le même auteur, dans l'épilepsie brûloit l'occiput en deux endroits de l'articulation de la première vertèbre du cou avec la tête, lorsque la maladie avoit résisté à tous les autres remèdes (3).

Des Médecins célèbres plus rapprochés de notre siècle, ont obtenu du feu des succès éclatans. *Lancisi* avoit vu dans l'épidémie de Rome qui étoit une fièvre continue, rémittente, maligne, que lorsqu'il survenoit des parotides, il falloit se hâter de les brûler sans en attendre la suppu-

(1) 13 *Meth. med. c. 6.*

(2) *CELSUS, de coxindico dolore. lib. 4, c. 22. et 23.*

(3) *C. CELSUS, lib. 3, c. 23.*

ration, qui étoit toujours de mauvais caractère. *Vallesius*, dans ses commentaires sur les épidémies, commande le même précepte (1). *Ludovicus Mereatus* se comporta comme lui, dans une fièvre pestilentielle. C'étoit aussi la pratique de *M. A. Severinus*, Médecin et Chirurgien de Naples, qui a donné de si grands éloges au feu. Voici ce qu'il dit en parlant des parotides malignes : “ *mox verò durum adhuc*  
 ” *tumorem, neque ullâ suppuratione expectatâ, ignito ferro*  
 ” *aperio, alterâ quidem in parte, si alteram solum absce-*  
 ” *derit tumor; in utrâque verò si utramque, et cataplasma*  
 ” *suppurans appono; plerumque rescedit benè; nam brevi com-*  
 ” *putrescente post inustam escharram, tumore, manare pus*  
 ” *incipit... (2) ». Aëtius, d'après Archigenes, loue beaucoup*

l'application du cautère actuel dans le cas de paralysie. Il le recommande contre l'asthme, après avoir vainement employé d'autres remèdes. Il en faisoit appliquer deux près de l'articulation des clavicules, en respectant la trachée artère, deux près les carotides, sous l'angle de la mâchoire, deux sous les mamelles, et trois sur le dos, un dans le milieu, les deux autres au-dessous.

Les avantages que ces Médecins célèbres rétroient du feu dans les apoplexies séreuses, sont trop bien établis, pour qu'on puisse les contester. C'est lorsque l'extérieur est devenu froid, lorsque le pouls languit, et que la sensibilité s'évanouit, qu'ils veulent que l'on applique le cautère actuel : aussi la paralysie, qui n'est qu'une apoplexie partielle ;

(1) *Lib. 6 et 7.*

(2) *De recundità abcessuum naturâ, c. 31.*

n'étoit regardée incurable chez les Égyptiens, qu'après avoir tenté inutilement ce moyen. *M. A Severinus* cite l'exemple d'un homme à qui il survint une hémiplegie après une chute de très-haut, et qu'il guérit au bout de trois jours, après l'avoir brûlé entre les lombes et le coccius (1).

Voilà une foible esquisse des avantages que les Médecins de l'antiquité, et ceux qui sont plus rapprochés de notre siècle, retiroient du feu; si nous sommes étonnés qu'ils l'aient regardé comme un remède divin, et qu'ils en aient autant étendu l'usage, concluons-en au moins qu'ils en avoient vu les plus grands effets contre beaucoup de maladies, auxquelles quelques modernes de la trempe *de Sharp* ne s'opposent plus. Si les anciens ont été quelquefois trop loin, c'est que plus un remède a montré de vertu, plus il est difficile que passant de main en main son application, soit méthodique, lumineuse et contenue dans des justes bornes. Un remède en effet, a-t-il réussi dans quelques maladies, on l'emploie bientôt dans toutes. La saignée qui est un moyen si efficace dans certains cas, et que *Botal* et ses sectateurs ont pratiquée avec tant de profusion dans toutes les maladies, en est un exemple bien frappant.

Pourquoi donc, après les succès multipliés que tant de célèbres Médecins ont retiré du feu, quelques Praticiens n'ont-ils pas soupçonné que les éloges qu'on lui avoit donnés, pourroient bien être mérités? Une des raisons qu'on peut alléguer, dit le Professeur *Broussonet*, c'est que nous

---

(1) *De medicinâ efficaci.*

(1) *Revue méd. t. 3, p. 6.*

portons dans les sciences le même goût que dans nos fantaisies puériles, et que les remèdes comme la chaussure passent souvent de mode.

On a beaucoup répété dans les écoles l'observation de de *Haën* (1), qui a vu périr un enfant après l'application du cautère actuel sur la tête. Cet auteur fit des expériences postérieures sur ce remède, et il annonça qu'en portant la main sur un crâne desséché, il étoit impossible de soutenir la chaleur que causoit l'application du cautère actuel sur la surface externe de l'os. Je l'aisse à décider aux hommes libres de toute prévention, si avec une observation isolée, et dont le malheur doit sans doute être attribué à une autre cause qu'au feu, si avec une expérience faite sur un os mort, on peut conclure aux effets que doit avoir le feu dans l'état de vie. Le père de la Médecine n'étoit pas tombé dans cette erreur; cet habile observateur qui employoit si souvent le feu, en avoit quelquefois vu des mauvais effets, mais il ajoute presque toujours, ou qu'il avoit été appliqué trop tard, ou que le malade avoit commis des erreurs dans le régime, etc. Mais le même de *Haën*, bannit aussi de sa pratique les émétiques, que quelques cas malheureux où il les avoit employés, lui avoient fait regarder comme dangereux; s'en suivoit-il de-là que ses contemporains ou ses successeurs devoient rejeter ce remède héroïque que *Stoll* employa avec tant de succès dans le même hôpital?

On s'est récrié beaucoup contre les douleurs et

---

(1) *Rat. med.* t. 3, p. 6.

*De medicina efficaci* (1)

la terreur qu'occasionnoit le cautère actuel, et on a voulu y obvier, en lui substituant le cautère potentiel. Le célèbre *Pouteau*, qui a retiré tant d'avantages du premier, qui l'a rendu à la chirurgie moderne, et qui l'a employé plusieurs fois sur lui-même avec succès, ne se plaint pas tant de ces douleurs, que les Médecins petits - maîtres ont si exaltées; on peut le prouver par les observations nombreuses que cet habile Médecin opérant a consignées dans ses mélanges de chirurgie. Le professeur *Broussonet*, qui s'est servi plusieurs fois avec avantage du cautère actuel, ne s'est pas aperçu non plus de ces grandes souffrances dont parle *Sharp*. Que sont au reste ces douleurs, d'ailleurs médiocres et de peu de durée, en comparaison des cruelles affections dont les malades sont souvent délivrés, et qui les auroient tourmenté le reste de leurs jours? Les Gaulois, dont nous foulons la cendre, n'auroient pas sans doute hésité à acheter la santé à un tel prix.

Avant de faire connoître les avantages qu'a le cautère actuel sur le potentiel, il convient de dire ce qu'on doit entendre par cautère actuel; quelles sont les substances dont on se sert pour le former; enfin quelles sont ses principales propriétés.

D'après la division bien entendue que nous a donné le professeur *Broussonet*, des caustiques, en alcalins, acides, oxigénés et caloriques ou comburans; c'est cette dernière classe que forment les cautères actuels. On appelle ainsi tous les corps que l'on charge d'une plus ou moins grande dose de calorique, et qui sont susceptibles de le con-

server pendant un certain espace de temps , pour le céder aux parties qui leur sont présentées.

Les anciens se sont servis pour l'ustion , de l'eau ou de l'huile bouillante ; ils ont aussi employé différens métaux , tels que l'or , l'argent , le fer , etc. : ce dernier a été cependant le plus généralement en usage, quoique quelques auteurs, tels que *Zaccutus Lusitanus* , aient voulu attribuer aux premiers des propriétés différentes qu'ils transmettoient avec leur calorique. Le seul avantage que peuvent avoir l'or et l'argent , est que présentant plus de densité, ils peuvent se charger d'une plus forte dose de calorique.

Les anciens Médecins , tels qu'*Hippocrate* , se sont servis quelquefois , pour la cautérisation actuelle, de la filasse de lin, ou de l'amadou , qu'ils plaçoient en pile sur la partie qu'ils vouloient brûler. Les *Japonois* et les *Indiens* emploient une espèce de duvet fort doux au toucher, d'un gris de cendre semblable à de la filasse de lin, auquel ils ont donné le nom de *moxa*. Cette substance cotoneuse recouvre les feuilles et les tiges d'une espèce d'armoïse qui croît dans les *Indes*, et qui est très-voisine de *Artemisia vulgaris L.* : on l'en retire en les froissant entre les mains , ou en les pilant, après les avoir faites dessécher à l'ombre ; on en forme ensuite une pyramide pour s'en servir au besoin. Cette matière étant sèche prend aisément le feu , mais se consume lentement, sans produire de flamme , et sans causer une brûlure fort douloureuse ; il en part une fumée légère d'une odeur assez agréable.

C'est peut-être aussi du *moxa* que se servent les *Chinois* , pour qui le feu est un remède si familier, qu'on assure

qu'un prisonnier détenu pour dettes , a le droit chaque année d'aller sous escorte se faire brûler chez ceux qui pratiquent cette opération.

Les Égyptiens et les Arabes se servent du coton en rame ; c'est aussi cette matière que le célèbre *Pouteau* a substitué avec avantage à l'amadou , qui ne brûle pas uniformément , et au lin , qui occasionne plus de douleurs à cause de l'huile qu'il contient toujours. Cette manière de cautériser a pris encore le nom de *moxa*.

On peut encore porter le calorique , à l'état de liberté , sur quelque partie du corps vivant , en rassemblant sur elle les rayons solaires au moyen d'une lentille ; ce qui forme la première manière générale d'appliquer le calorique à l'état de liberté.

Le second moyen est l'approximation graduée d'un fer rougi au feu , ou d'un charbon ardent qu'on approche assez peu , pour ne point exciter de sensation douloureuse. On trouve dans les mémoires de l'Académie de chirurgie de Paris , que *M. Faure* a tiré un grand parti de ces deux moyens , qui ont aussi réussi à *M. le Comte* et à *M. Pouteau* , pour la cure de quelques tumeurs cancéreuses , d'anciens ulcères , d'infiltrations.

La troisième manière générale d'appliquer le calorique à l'état de liberté , est de décider par son moyen la combustion de la partie. On ne se sert guère plus de l'eau , ni de l'huile bouillante , parce qu'il est difficile de les borner sur la partie qu'on veut brûler. On se sert cependant avec avantage de l'huile de térébenthine bouillante , pour cautériser les nerfs et les tendons qui ont été lésés , et dont on veut

procurer l'exfoliation. On pourroit, sans inconvénient, lui substituer le fer rougi au feu. Lorsqu'on se sert de ce métal, ou de tel autre, comme l'or, l'argent, pour former des cautères actuels, on leur donne différentes formes, suivant le lieu où on veut les appliquer, et la grandeur de la brûlure qu'on veut procurer. Les uns sont aplatis en bouton, d'autres arrondis en olive; quelques-uns sont pointus. Il est nécessaire d'avoir toujours deux cautères de la même forme, afin d'en avoir toujours un sur le feu, pour ne pas interrompre son application, lorsqu'on veut la réitérer. Si on doit porter le cautère dans une partie interne et un peu enfoncée, telle que les narines, la bouche, etc., on se sert d'une canule de métal, dont l'extrémité répond à la partie que l'on veut cautériser.

Le fer n'est guère plus employé comme cautère actuel; que dans les caries, surtout dans celles où il y a verrouillage, pour l'ouverture des parotides critiques qui surviennent dans les fièvres malignes ou pestilentiennes, et pour cautériser des parties qui sont inaccessibles à tout autre moyen. On lui a substitué dans la plupart des cas où les Médecins de l'antiquité l'employoient, le *moxa*, dont l'usage paroît être aussi ancien: il est beaucoup plus commode que le fer, lorsqu'il s'agit d'appliquer seulement le calorique à la peau; d'ailleurs, comme il brûle lentement, il attire une bien plus grande quantité d'humeurs sur la partie; il a encore l'avantage de n'être pas si effrayant, le malade ayant la liberté de se soustraire à la douleur, lorsqu'elle lui deviendra insupportable. On le prépare aujourd'hui de la manière suivante: on prend du coton en rame, on l'enve-

loppe avec une bandelette de toile large d'un pouce sur trois pouces de longueur. Le coton doit être aussi serré qu'il sera possible, parce qu'alors le feu sera plus vif, la bandelette bien arrêtée par quelque point d'aiguille; on aura un cylindre d'un pouce de diamètre. On coupera ce cylindre transversalement par le milieu, avec un tranchant bien affilé, ce qui donnera deux cylindres à base très-unie, et c'est cette base unie qui doit toucher immédiatement la peau qu'on humecte auparavant avec un peu de salive, afin que le coton s'y colle; on allume l'autre extrémité à une bougie; la combustion s'accélère en soufflant sur ce cylindre que l'on maintient avec des pinces à anneaux. On pense ensuite l'escharre avec le styrax ou le basilicum.

On peut appliquer le moxa sur presque toutes les parties du corps. Les Égyptiens en exceptent la face, sans doute à cause de la difformité qu'y causeroient les cicatrices. On doit avoir toujours l'attention de le placer, autant que possible, près du *pars mandans*, surtout dans l'épilepsie, lorsque le malade sent l'*aura epileptica*, monter, par exemple, des pieds à la tête. Dans les douleurs rhumatismales qui attaquent l'articulation de la hanche, et qu'on nomme sciatique, c'est sur l'articulation même qu'on l'applique. Dans la sciatique nerveuse décrite par *Cotunnius*, on le place sur le trajet du grand nerf sciatique; on emploie alors ordinairement deux *moxa*, que l'on brûle, l'un à la sortie de ce nerf du petit bassin, entre la tubérosité de l'ischion et le grand trochanter, et le second sur la tête même du péronné. Pour se servir avec le plus d'avantage du *moxa*, il faut avoir l'attention de le placer sur le point

primitif de la douleur, ou sur le centre même de l'engorgement. *Pouteau* a vu qu'une conduite opposée n'étoit suivie d'aucun succès. Il cite l'exemple d'une jeune demoiselle qui avoit une douleur avec tumeur sur la partie supérieure du sternum. Elle voulut que le cylindre de coton fût appliqué un peu au-dessous pour éviter la difformité d'une cicatrice apparente, mais elle n'en reçut aucun soulagement, et fut obligée de se soumettre à une seconde brûlure sur le point douloureux, qui fut suivie du succès qu'elle en attendoit (1). Dans la maladie décrite par *Pott*, sous le nom de mal vertébral, on fait brûler deux cylindres de coton, un de chaque côté de la vertèbre affectée; mais si la colonne est déjettée d'un côté, c'est sur la convexité qu'il faut appliquer le *moxa*.

Sans nous arrêter plus long-temps sur les parties où l'on doit appliquer le *moxa*, ce qui meneroit trop loin, jetons un coup-d'œil rapide sur les propriétés générales des caustiques caloriques ou comburans, et tâchons de montrer leur supériorité sur les autres caustiques, qu'on appelle potentiels.

Les caustiques caloriques agissent plus ou moins promptement sur les substances animales, suivant les matières dont on se sert pour les former. Les parties qui leur sont immédiatement soumises passent bientôt à l'état de carbone par la volatilisation des matières les plus fluides. Les solides plus éloignés sont stimulés et dilatés, et les fluides raréfiés. De là les anciens, et *Pouteau*, après eux, ne cessoient de

(1) Œuvres Posthumes.

répéter : Que l'effet primitif du feu étoit de fortifier les solides , de résoudre , de diviser , d'atténuer les fluides épais ; enfin d'appeler sur la partie soumise à son action la masse des humeurs viciées dont les parties subjacentes sont imprégnées. *Albucasis* , *M. A. Severinus* , *Prosper Alpin* , *Glandorp* , *Fabricius ab Aquapendente* , ne croyoient pas , d'après leurs nombreux succès , que la désorganisation qu'opèrent les caustiques caloriques ou comburans , fut du même genre que celle qu'occasionnent les autres caustiques , comme l'ont voulu quelques modernes. Ceux-ci introduisent une espèce de dissolution gangréneuse qui affoiblit tous les ressorts de la vie dans la partie , comme l'avoit bien remarqué *Fabricius Hildanus* , qui recommande de ne pas panser avec le beurre l'ulcère procuré par l'application du cautère potentiel , parce qu'il entraîne une dissolution gangréneuse. Les caustiques caloriques au contraire augmentent le ton du tissu cellulaire , raniment l'énergie du système lymphatique , et doivent être rangés parmi les plus puissans toniques : *ignis firmat* , disoient les anciens. *Pouteau* cite plusieurs observations où la brûlure n'ayant pas été assez considérable , pour expulser ou dénaturer la matière morbifique , celle-ci s'étoit portée sur une autre partie , parce que celle qui avoit été brûlée ayant reçu plus de ton , ne pouvoit plus devenir le *pars recipiens*. Le même Praticien , ainsi que *M. Faure* et *M. le Comte* , ont aussi vu que ce n'étoit que par l'impression tonique du calorique appliqué par approximation , qu'ils parvenoient à cicatrifier certains ulcères rebelles à tout autre moyen. Le Professeur *Broussonet* , dans son cours de Médecine opérante , nous a cité une obser-

C

vation tirée de sa pratique, qui vient à l'appui de ce que nous disons ; la voici comme il nous l'a rapportée : « Étant  
 » Médecin de la Charité en 1790, je fus appelé au com-  
 » mencement du printemps, pour voir N. âgé d'environ  
 » soixante-quinze ans. Cet homme, petit, mais d'une bonne  
 » constitution, gardoit les bœufs du côté des étangs ; il  
 » avoit essuyé une péripneumonie dans l'hiver précédent,  
 » et j'ignore comment il fut traité. Il lui resta une toux  
 » légère, et expectoroit continuellement des matières pu-  
 » rulentes et en si grande quantité, qu'il en étoit déjà  
 » épuisé. Je m'informai de l'endroit où étoit le point de  
 » côté pendant sa péripneumonie, et j'appliquai le *moxa*  
 » sur cette place. A peine la suppuration fut-elle développée,  
 » que la quantité des matières expectorées diminua peu-à-  
 » peu. On ne vit bientôt que peu de pus dans les crachats.  
 » Enfin au bout d'un mois la plaie étoit cicatrisée, l'ex-  
 » pectoration cessa, et le malade, parfaitement guéri,  
 » retourna à son travail. »

Qui ne voit dans cette observation que la péripneumonie qu'avoit essuyé ce vieillard avoit laissé un fonds de foiblesse sur les poumons, qui étoient par là même devenus le *pars recipiens* des humeurs pituiteuses, qui sont si abondantes chez les personnes de cet âge, surtout lorsqu'elles habitent des lieux humides ? Ces matières pituiteuses, acquérant de l'âcreté par leur séjour dans les bronches, corrodoient de jour en jour la propre substance du poumon, que la fixation de l'oxigène tournoit en pus. Le *moxa* sagement appliqué, redonna aux poumons le ton qu'ils avoient perdu, et le malade fut guéri.

Les anciens et les modernes qui ont fait usage des caustiques caloriques, tels que *Pouteau*, *Carret*, *Carthier*, de Lyon, et le Professeur *Broussonet*, ne sont pas tombés dans l'erreur de ceux qui n'apprécient les effets des caustiques caloriques, que par la suppuration qui en est la suite, et qui par là veulent l'assimiler aux autres caustiques; ils ont sagement distingué l'action primitive du feu, de ses effets secondaires. S'ils ont quelquefois entretenu pendant longtemps la suppuration qu'avoit occasionné la brûlure, c'est qu'ils vouloient laisser une issue libre aux sucs viciés que l'ulcère avoit disposé à s'échapper par cette voie.

Je ne finirois pas, si je voulois faire mention des observations nombreuses que les partisans des caustiques caloriques rapportent en leur faveur, et qui font voir leur supériorité sur les autres caustiques; il me suffira de renvoyer ceux qui en douteroient aux *Œuvres posthumes* du célèbre *Pouteau*. On y trouvera des observations nombreuses de maladies qui ont résisté à tous les remèdes, même aux caustiques qu'on appelle potentiels, et qui n'ont cédé qu'aux caustiques caloriques appliqués par une main habile. Le Professeur *Broussonet* nous a rapporté plusieurs exemples de ce genre, tirés de sa pratique.

Je ne m'étendrai pas non plus d'avantage sur les propriétés générales des caustiques caloriques; il seroit trop long de les passer toutes en revue; je dirai seulement que, quoique je sois le prosélyte de *Pouteau*, je suis bien éloigné de croire que nous connoissions parfaitement les vertus qu'a le calorique libre contre les affections du corps humain; je dirai plus: il me paroît que nous n'avons encore que

des aperçus sur son action, et il seroit à désirer qu'un praticien instruit, et qui auroit les moyens et les occasions, fit une suite d'expériences qui nous éclairassent sur l'action des caustiques caloriques appliqués aux corps vivans; et je ne fais que manifester en cela les idées de mon savant maître *Broussonet*.

J'aurois dû encore faire connoître les cas où les caustiques caloriques sont nécessaires, et ceux où ils sont nuisibles; cette tâche est au-dessus de mes forces; elle n'est pas entrée dans mon plan; des circonstances impérieuses m'auroient d'ailleurs empêché de la remplir; je me suis contenté de faire mention des louanges que les anciens ont données à ce moyen, et de citer quelques exemples où ils l'ont employé; j'ai tâché ensuite de faire sentir combien les modernes avoient eu tort d'abandonner un remède si efficace sans l'avoir essayé, et je me suis bien gardé de confondre avec eux ceux de leurs contemporains qui n'ont pas voulu condamner avant d'avoir éprouvé. Enfin après avoir dit en peu de mots ce qu'on doit entendre par cautère actuel, j'ai essayé de montrer sa supériorité sur le potentiel.

En parlant des caustiques caloriques, j'ai dit que le *moxa* méritoit la préférence dans la plupart des cas; je vais maintenant m'occuper de quelques affections où son efficacité a été bien reconnue; je veux parler des douleurs rhumatismales fixes et invétérées, et de la maladie qui a été si bien décrite par *Pott*, sous le nom de *mal vertébral*.

Le premier Essai qu'a tenté *Pouteau* sur le *moxa*, a été contre des douleurs rhumatismales qui suivoient le trajet

du nerf sciatique, et qui paroissent appartenir à la sciatique nerveuse décrite par *Cotunnius*. Cette maladie consiste, d'après ce dernier auteur, dans l'accumulation qui se fait de la lymphe qui lubrifie la gaine du grand nerf sciatique, par le défaut de repompement qui doit s'en faire par les vaisseaux absorbans. Cette humeur ainsi accumulée, et devenue âcre par une cause quelconque, distend la gaine dont les nerfs sont enveloppés, les comprime, les irrite, et produit une douleur plus ou moins vive.

*Cotunnius* vouloit que pour la cure de cette maladie, on appliquât deux vésicatoires; un entre le grand trochanter et la tubérosité de l'os ischion, et l'autre sur la tête du Péroné. Il ordonnoit en même temps qu'on les y entretint pendant longtemps, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il survint une bonne suppuration. Les succès ont souvent répondu à ses espérances, et c'est le moyen le plus sûr qu'on peut employer chez les personnes qui craignent le feu; cependant on a vu quelquefois des douleurs sciatiques, soit dépendantes de l'accumulation de la lymphe dans la gaine des nerfs de la cuisse, soit produites par l'affection de l'articulation de la hanche, résister à tous les remèdes usités, même aux vésicatoires, et ne céder qu'au remède favori de *Pouteau*, comme il est aisé de s'en convaincre en lisant ses œuvres *Posthumes*. Ce Médecin opérant fut d'abord conduit à employer le *moxa* par les éloges pompeux que lui avoient donné les anciens, et par les succès qu'en obtiennent dans de semblables maladies les Égyptiens, au rapport de *Prosper Alpin*. Je me permettrai de citer quelques-unes des cures qu'il a opérées par ce moyen qui a rarement trompé son attente.

En 1752, on apporta dans le grand Hôtel-Dieu de Lyon un cocher qui étoit atteint depuis deux mois d'une douleur au haut de la cuisse gauche vers le grand trochanter, et qui, suivant la manière de s'exprimer du malade, étoit dans l'os même, en s'étendant sur le dehors de la cuisse jusqu'au talon. Tous les remèdes usités contre cette maladie, ne servirent qu'à déplacer un peu la douleur qui se fixa avec plus d'intensité entre le grand trochanter, et la crête de l'os des îles, en s'étendant néanmoins sur toute la partie externe de la cuisse, et sur la jambe, jusqu'à la malleole externe. Les cataplasmes anodins qu'on y avoit fait appliquer pendant plusieurs jours, avoient paru déterminer un engorgement assez étendu et œdemateux, qui gardoit pendant quelque temps l'impression du doigt. Le malade, en outre ne dormoit point, et ressentait souvent des frissons dans les extrémités inférieures.

Pouteau voyant que les remèdes employés jusqu'alors n'avoient pas eu de succès, et que ceux qu'il essayoit lui-même n'apportoient aucun soulagement au malade, eut recours au *moxa*; voici comme il s'exprime :

« Les topiques dont je m'étois déjà servi étant sans  
 » effet, je proposai au malade un remède auquel la vio-  
 » lence seule des douleurs qu'il ressentait, pouvoit le déter-  
 » miner, et que je ne connoissois alors que par les éloges  
 » pompeux que lui a prodigué l'antiquité. Ce remède con-  
 » sistoit à placer sur la cuisse un cylindre de coton enflammé  
 » au sommet, et à le laisser brûler jusqu'à sa base. La  
 » facilité avec laquelle cette proposition fut acceptée,  
 » m'étonna, et tout de suite je plaçai sur la partie de la

» cuisse où étoit le centre des douleurs les plus vives ,  
 » à côté l'un de l'autre , deux cylindres de coton. Le feu  
 « mis à ce coton le consuma entièrement , ce qui donna une  
 » escharre par laquelle l'épaisseur de la peau fut détruite.  
 » Un grand plumasseau couvert d'onguent basilicum et des  
 » compresses bien chaudes , furent le premier pansement ».

« Cette brûlure ayant été faite le matin , le malade dormit  
 » trois heures consécutives la nuit suivante , ce qui ne lui  
 » étoit pas arrivé depuis le commencement de sa maladie. Il  
 » n'eut plus aucun frisson ; la cuisse perdit d'abord l'en-  
 » flure qui l'obsédoit , et en cinq semaines , la guérison ne  
 » laissa rien à désirer , soit du côté des douleurs , soit du  
 » côté de la brûlure ».

« Ce malade interrogé sur les douleurs que le feu lui  
 » avoit fait éprouver , répondit que pendant les douleurs de  
 » la brûlure , il avoit senti une espèce d'eau tiède , ce furent  
 » ses expressions , laquelle de l'endroit brûlé , se répandoit  
 » tout autour de l'os de la cuisse , et que ce sentiment  
 » avoit cessé bientôt après , sans avoir été bien désa-  
 » gréable (1).

Peut-on voir un exemple plus frappant de la vertu du  
*moxa* , dans les douleurs sciatiques ? Quel autre remède  
 auroit pu égaler sa promptitude dans la cure de cette ma-  
 ladie ? *Pouteau* en fut si pénétré , qu'il l'adopta dès-lors  
 dans sa pratique , et les succès qu'il en obtint prouvent la  
 justesse avec laquelle il avoit su l'apprécier.

---

(1) Œuvres Posthumes , t. I. , p. 202.

Le remède est efficace, dira-t-on, mais il est effrayant; qui osera le proposer aux malades? Et si malheureusement leurs espérances sont trompées, à quels reproches, à quelles qualifications ne doit pas s'attendre le Médecin? Des Praticiens de la trempe de *Pouteau* et de *Broussonet*, également éclairés et indépendans, et remplis d'amour pour l'humanité, ne craindront jamais de compromettre leur réputation pour la santé des malades qui leur sont confiés. *Celse*, il est vrai, recommande de ménager l'honneur de l'art, en ne prodiguant pas des secours inutiles à des maladies désespérées; mais il ajoute sagement: *Nihil interest an satis tutum remedium quod unicum est.*

On ne doit d'ailleurs rien craindre de la résistance des malades; la liberté qu'on leur laisse de se soustraire à la douleur, lorsqu'elle leur deviendra insupportable, contribue beaucoup à leur faire accepter l'emploi du *moxa*. Il est rare qu'ils profitent de cette liberté qui, jointe à l'espérance de la guérison, leur donne souvent le courage d'en demander une seconde application. L'observation suivante, que j'ai aussi extraite des Œuvres posthumes de *Pouteau*, nous en fournit un exemple péremptoire. On y verra encore, ainsi que dans la précédente, que les douleurs que cause le *moxa* sont très-supportables.

« Sœur *Françoise Gervais*, âgée de trente-six ans, hospitalière du Grand-Hôtel-Dieu de Lyon, fut attaquée  
 » d'une douleur rhumatismale, connue sous le nom de  
 » sciatique: elle occupoit la cuisse gauche. Tout fut mis  
 » en usage pour la soulager, jusqu'aux vésicatoires et aux  
 » douches minérales chaudes prises à *Aix en Savoie*,  
 pendant

„ pendant deux saisons ; mais l'humeur rhumatismale fit  
 „ toujours de nouveaux progrès : de sorte qu'après le retour  
 „ des eaux , elle parut s'étendre jusqu'à la vessie , et occa-  
 „ sionner une rétention totale des urines , qui ne sortirent  
 „ pendant un mois que par le secours de la sonde. On ne  
 „ sauroit décrire une situation plus triste que celle de cette  
 „ Sœur , à qui l'usage fréquent et abondant de l'opium  
 „ donnoit à peine quelque tranquillité. La cuisse et la  
 „ jambe clouées dans un lit sans mouvement , étoient dans  
 „ le desséchement , et la mort paroissoit également pro-  
 „ chaine et à désirer , lorsque je proposai à cette Sœur  
 „ le remède *égyptien*. La proposition fut acceptée avec  
 „ une facilité qui me fit regretter de ne l'avoir pas faite  
 „ beaucoup plutôt. Je fis donc brûler sur la cuisse deux  
 „ cylindres de coton placés au foyer des plus vives douleurs.  
 „ La malade supporta cette brûlure sans paroître la sentir ;  
 „ dès le même jour elle fut notablement soulagée , et en  
 „ un mois de temps elle fut en état de vaquer à ses occu-  
 „ pations ordinaires. Elle reprit même bientôt l'embonpoint  
 „ que sa maladie lui avoit fait perdre. „

„ Six mois après cette guérison , la même Sœur vint me  
 „ prier de la débarrasser d'un reste de douleur qu'elle ressen-  
 „ toit vers l'os sacrum ; elle n'en avoit point parlé , me dit-  
 „ elle , jusques-là , parce qu'elle étoit trop peu de chose  
 „ comparée avec celle dont je l'avois délivrée. Le feu fut le  
 „ remède qu'elle proposa elle-même , ayant perdu la con-  
 „ fiance pour tous les autres , et la brûlure ne l'empêcha  
 „ pas de remplir les devoirs ordinaires de son état (1). „

---

(1) Œuvres Posthumes , t. I. , p. 217.

Quelque longue que soit la transcription de cette observation , pour être placée dans une dissertation , j'ai cru devoir la choisir , 1.° pour prouver la supériorité du moxa sur tous les autres moyens ; 2.° pour faire voir combien les douleurs qu'occasionne ce remède sont supportables , puisque cette Sœur a demandé d'elle-même d'y être soumise une seconde fois pour un léger reste de douleur ; 3.° pour constater la vérité d'un précepte d'*Hippocrate* , où il est dit : *In coxendico dolore , crus adurendum multis atque profundis inustionibus*. Si la Sœur *Gervais* avoit été brûlée profondément et en plusieurs endroits de la cuisse , la seconde application du *moxa* auroit été inutile ; car , quelque frappante que soit l'efficacité du moxa , ce n'est quelquefois qu'en multipliant son application , et en faisant parvenir profondément le calorique , qu'on obtient la guérison des douleurs qui ont résisté à tous les autres remèdes. On doit aussi faire attention que ces douleurs soient fixes depuis quelque temps ; si elles étoient vagues , on ne parviendroit souvent qu'à les déplacer. Je remarquerai à cette occasion , qu'il ne faut pas manquer , en interrogeant le malade , de lui demander quel a été le premier siège de ses douleurs , pour les y rappeler si elles ne s'y font plus sentir , soit par des frictions , soit par des ventouses , soit par les vésicatoires ; car ce n'est que là qu'on pourra les attaquer victorieusement.

Si le sujet est pituiteux et chargé d'humeurs viciées , que sa maladie soit ancienne et profondément enracinée , il est souvent utile de placer un pois au milieu de la brûlure , pour entretenir un écoulement pendant quelque temps.

Après avoir donné deux exemples tranchans de ce que

peut le *moxa* pour la cure des douleurs rhumatismales fixes et invétérées, je passe aux avantages non équivoques qu'on peut en retirer pour prévenir la maladie vertébrale de *Pott*, lorsqu'on a des signes qui annoncent sa prochaine invasion, et pour l'amener souvent à une guérison radicale, lorsqu'une fois elle est établie.

La maladie que *Pott* a si bien décrite sous le nom de *mal vertébral*, consiste dans la carie qui attaque une ou plusieurs vertèbres, qui se manifeste principalement dans leur corps plus abondant que les autres parties en substance spongieuse, et qui est suivie de gibbosité, de paralysie dans les extrémités, de dépôts à l'aîne.

*Pouteau* et *Portal* ont prétendu qu'elle étoit presque toujours précédée par un engorgement quelconque des cartilages, du périoste, des ligaments ou des os. *Pott* étoit de leur sentiment dans le principe; mais dans son second mémoire sur cette maladie, il assure qu'il n'a pas trouvé les os gonflés, qu'il les a vu au contraire corrodés et dans un état d'atrophie. *Petit*, de *Lyon*, a fait des observations analogues, et il a remarqué de plus que le corps des vertèbres acquéroit de la consistance, loin d'en perdre par l'effet de la carie. On ne peut cependant nier, d'après les observations de *Pouteau* et de *Portal*, que les caries vertébrales ne soient quelquefois précédées de gonflement.

Cette maladie débute ordinairement par un sentiment de faiblesse que le malade ne peut définir, et par une douleur sourde et fixe qui se fait ressentir surtout pendant la nuit, sur quelque point de la colonne épinière; les extrémités inférieures en même-temps perdent graduellement leur

force ; le malade maigrit de jour en jour , et est tourmenté quelquefois par des douleurs vagues qui se font sentir sur la région abdominale. Dès que la courbure de l'épine s'est manifestée , et qu'elle a fait quelques progrès , il ressent un fourmillement vers les extrémités inférieures , qui annonce la paralysie de ces parties , et quelquefois leur rétraction. Des douleurs gravatives s'exercent alors sur l'estomac ; il y a difficulté de respirer , diarrhée colliquative , fièvre lente qui paroît le soir , et qui est accompagnée de dépôts dans la longueur de l'épine ou à l'aine ; ces dépôts ne soulagent le malade que momentanément ; il périt si l'on en fait l'ouverture ; le moindre mal est qu'elle reste fistuleuse.

Cette cruelle maladie reconnoît pour cause déterminante essentielle l'action d'un principe dissolvant qui altère et corrode le corps des vertèbres , de la même manière qu'il s'exerce sur les autres os , dans les caries.

Ce qui détermine ainsi cet agent destructeur à se porter sur les vertèbres plutôt que sur les autres os , constitue ce qu'on appelle cause déterminante formelle : tels sont , les fortes compressions , les coups , les contre-coups , les chutes sur la colonne vertébrale , qui , en affaiblissant cette partie , la disposent à devenir le *pars recipiens*.

On peut ranger parmi les causes occasionelles prédisposantes , les différens vices des humeurs ; les circonstances d'être né de parens valétudinaires , et d'être soi-même d'une constitution lâche et pituiteuse , l'habitude de se nourrir d'alimens farineux , ou de mener une vie oisive et délicate , l'habitation dans des lieux froids et humides.

Si un pareil sujet commet des erreurs graves dans le régime, s'il s'abandonne à de violentes passions de l'ame, s'il survient un changement brusque et notable dans la température de l'atmosphère, la cause déterminante essentielle est mise en jeu, et c'est sur la colonne vertébrale qu'elle exercera son action, parce que cette partie se trouve dans une disposition vicieuse.

Cette maladie devient essentiellement mortelle lorsqu'elle est arrivée à son dernier degré, ou après les révolutions critiques de l'âge. Si l'on parvient un peu avant cette époque à dissiper les accidens en détruisant la carie, on ne peut guères remédier aux vices de conformation qui en ont été la suite, parce qu'il y a une perte de substance qu'il n'est pas possible de réparer.

On peut prévenir ces vices de conformation en prévenant la maladie lorsqu'elle s'annonce. On la reconnoît aux douleurs gravatives que ressent le malade dans la poitrine, l'épigastre, les lombes, et quelquefois même dans toute la longueur de l'épine.

*Pott* a conseillé contre cette maladie le cautère potentiel, qu'il appliquoit en deux endroits sur les parties latérales de la vertèbre affectée. *Pouteau*, guidé par les succès qu'il avoit obtenus du *maxa*, le substitua au cautère potentiel, et il ne fut pas trompé dans ses espérances.

Le *moxa*, appliqué sur le point douloureux de la colonne vertébrale, prévient souvent la maladie, son action puissante en excitant une fièvre locale, redresse souvent des colonnes vertébrales qui commençoient à se courber, ainsi que l'a vu le *Professeur Broussonet*. Lorsqu'il y a du doute

sur le siège du mal, on pourroit hardiment l'appliquer successivement sur les trois régions de cette colonne.

Lorsque la maladie est déjà établie, on doit se hâter de faire brûler deux cylindres de coton sur les parties latérales de la vertèbre cariée; mais comme celle-ci n'est quelquefois endommagée que d'un côté, et que conséquemment la colonne se trouve déjettée vers l'autre, c'est sur celui-ci ou sur la convexité que forme la colonne, que doit être appliqué le *moxa*. Il seroit peut-être dangereux de le placer sur la pointe même de la gibbosité, lorsque la colonne vertébrale est déjettée en arrière; car le feu pourroit attaquer les substances interépineuses et les apophysés elles-mêmes, surtout dans les personnes émaciées.

Les effets du *moxa* dans cette maladie sont d'autant plus marqués, qu'on en répète plus souvent l'application. On y a quelquefois successivement recours jusques à neuf ou dix fois lorsque la maladie a fait des progrès; un ou deux *moxa* suffisent lorsqu'elle commence à se manifester. L'action de ce remède sur le système nerveux est si sensible, que le malade ne tarde pas à ressentir un fourmillement sur les parties paralysées.

L'escharre tombée, les sucs viciés qui ont été appelés sur la partie par l'irritation s'échappent par l'ulcère, qu'il est avantageux de maintenir quelque temps ouvert, en y plaçant un pois lorsqu'on ne veut plus recourir au feu, à cause de la pusillanimité du malade, ou parce que les humeurs viciées sont abondantes.

Si le *moxa* ne guérit pas constamment cette maladie,

il apporte toujours du soulagement. Parmi les observations nombreuses qui déposent en sa faveur, et qu'on trouve dans les ouvrages de *Pouteau* et dans ceux de quelques autres modernes, j'en présenterai deux qui sont assez concluantes. La première est tirée de la Thèse du Citoyen *Étienne Martin*, de *St. Rambert*; la seconde est prise des leçons du Professeur *Broussonet*.

*Première observation.* « *Jean Gervais*, âgé de cinq ans, » avoit une courbure dont la saillie répondoit entre la » cinquième et la sixième vertèbre du dos. Les symptômes » qui l'accompagnoient annonçoient l'existence du mal » vertébral, décrit par *Pott*; on appliqua un *moxa* sur le » côté droit de la gibbosité: ce moyen produisit dès le len- » demain un mieux sensible qui ne se soutint que pendant » un mois; un second *moxa* fut appliqué sur le côté » gauche, et on convertit le premier en cautère: cette » précaution réussit, et en très-peu de temps, l'enfant, » entièrement rétabli, sortit de l'Hôtel-Dieu. »

*Seconde observation:* « Une jeune Dame se laissa tomber » de dessus un âne, et reçut une contusion vers la partie » inférieure de la colonne vertébrale; mais la douleur » n'ayant pas été bien vive, elle la négligea jusqu'à ce » qu'un commencement de convulsions, dans les extrémités » inférieures, la força d'essayer des remèdes; elle se » transporta à différens bains, et après les avoir tous tentés » et avoir éprouvé tous les remèdes des charlatans, elle » revint à Montpellier, dans un état pytoyable. La vessie » et le rectum avoient perdu leur ressort, et n'obéissoient » plus à la volonté. La paralysie et l'insensibilité s'étoient »

» emparées des muscles extenseurs des deux extrémités infé-  
» rieures, de manière que les fléchisseurs n'ayant plus d'anta-  
» gonistes, tenoient continuellement la partie dans un état  
» de flexion qui devenoit quelquefois convulsif. Alors la  
» malade souffroit si cruellement, qu'on fut obligé de la  
» mettre à l'usage habituel de l'opium. On employa des  
» aromatiques, des antispasmodiques, des discussifs, les  
» vésicatoires, la ciguë, le rhus toxicodendrum, et enfin  
» deux cautères que l'on plaça à côté de la colonne vertébrale;  
» la plaie qu'ils firent, procura une grande quantité de  
» matières, et après l'avoir long-temps entretenue, on fut  
» obligé de la refermer, la malade n'en ayant retiré aucun  
» soulagement, et les douleurs ayant au contraire augmenté.  
» Je proposai alors l'application du *moxa*, sur lequel je  
» ne comptois guère, parce que je pensois qu'il étoit trop  
» tard; je l'appliquai cependant à côté de la naissance du  
» nerf sciatique, et lorsque j'eus placé le second, les con-  
» vulsions devinrent moins fréquentes, la malade pouvoit  
» déjà écarter les genoux l'un de l'autre, et en plaçant la  
» main sous les plantes des pieds, on sentoit qu'elle pouvoit  
» être pressée. Le troisième *moxa* avança encore la gué-  
» rison, et la malade pouvoit déjà étendre la jambe sur la  
» cuisse. Un quatrième, ne produisit aucun effet que celui  
» de maintenir nos succès: j'attribuai cela à une vive dou-  
» leur qui survint au sein gauche, et qui correspondoit à  
» la partie postérieure; l'application d'un seul *moxa* sur cette  
» partie suffit pour dissiper cette douleur. Je me proposois  
» de continuer l'application du *moxa*, lorsque je fus obligé  
» de partir pour un voyage de plusieurs mois. Un seul bain  
» que

„ que la malade prit, pendant mon absence, au bouldou de  
„ *Pérois*, dissipa tout le fruit de mon travail „.

On voit dans la première de ces observations, que le  
*moxa* a radicalement guéri une gibbosité provenant du mal  
vertébral qui commençoit à s'établir chez un enfant de cinq  
ans. Dans la seconde, on ne peut méconnoître les avan-  
tages qu'avoit produit ce remède appliqué par une main  
habile dans une maladie presque désespérée, et qui cepen-  
dant auroit été guérie par son secours, si son application  
avoit pu être continuée.

J'ai cru devoir donner une légère notice du mal vertébral,  
avant de montrer l'efficacité du *moxa* contre cette maladie ;  
je sens que j'ai aussi peu réussi dans cette partie de ma  
dissertation, que dans toutes les autres, où les circonstances  
ne m'ont permis que d'effleurer la matière : puissent mes  
illustres Professeurs, prendre moins en considération mes  
erreurs, ou ce que j'aurois dû dire, que ma bonne volonté.

**F I N.**

L' AUTEUR tâchera de répondre aux objections qui lui  
seront faites

PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

*Médecine légale.* G. J. RENÉ, Directeur.

*Physiologie, et Anatomie.* { C. L. DUMAS,  
J. M. J. VIGAROUX;

*Chimie.* { J. A. CHAPTAL,  
J. G. VIRENQUE,

*Matière médicale et Botanique,* { A. GOUAN,  
J. N. BERTHÉ,

*Pathologie.* { J. B. T. BAUMES,  
P. LAFABRIE,

*Médecine opérante.* { A. L. MONTABRÉ,  
. . . . .

*Clinique interne.* { H. FOUQUET,  
V. BROUSSONET,

*Clinique externe.* { J. POUTINGON,  
A. MEJAN,

*Accouchemens, maladies des femmes,* { J. SENE AUX,  
*éducation physique des enfans.* { . . . . .

PROFESSEUR HONORAIRE.

P. J. BARTHEZ, Ex - Chancelier et Professeur de l'Université de  
Médecine de Montpellier.